

JUIL - AOÛT 2024
N° 349

Les Brèves

Le magazine de **Langueux**



Votre été à Langueux

Page 10-11





Le **marché hebdomadaire** en place sur le parking de Boutdeville depuis le 25 avril rencontre un vif succès auprès des habitants.



La **cérémonie du 8 mai** a rendu hommage à ceux qui sont morts pour la France. Ce moment était aussi l'occasion d'inaugurer le monument aux morts restauré au printemps.



Le 25 mai, les membres du groupe londonien **Tankus The Henge** ont clôturé la saison du Grand Pré en beauté avec un concert rock mémorable !



10 ans déjà que les **P'tites Pousses** accueillent les enfants de 0 à 3 ans. Pour fêter l'évènement, agents, élus, parents et enfants se sont retrouvés le 1^{er} juin autour d'animations.



Michel Lesage, ancien Maire de Langueux et ancien Député, a été médaillé de la légion d'honneur le 1^{er} juin lors d'une cérémonie organisée au Grand Pré.



Raymonde Marquer, résidente de l'EPHAD Eugène Guéno, **fêtait ses 100 ans le 1^{er} juin**. Le Maire et Sylvie Guignard, adjointe se sont rendus à ses côtés pour lui souhaiter un joyeux anniversaire !



Le 21 juin dernier, le **bourg vibrait pour la fête de la musique** ! Une soirée spéciale pour mettre à l'honneur tous les styles musicaux pour le plus grand plaisir de tous.



Les élèves des écoles langueusiennes se sont affrontés lors de **défis sportifs dans le cadre des Olympiades** organisées par le service enfance-jeunesse.



Le mot du Maire

Sommaire

- Année scolaire
2024-2025 p. 4
- Végétalisation des
cours d'écoles p. 5
- Partenariat Ville &
École Saint-Ilan p. 6
- Préservation de la
Chapelle Saint-Ilan p. 7
- Réfection de la rue des
Épines Blanches p. 10
- Évadez-vous cet été à
Langueux p. 9
- Concertation
SCoT et PLUi p. 13
- Stagiaire au Centre de
Santé p. 14
- Retour sur la Corrida
p. 16
- Pause estivale
du Grand Pré p. 18
- Participez aux
Olympiades du CCAS
p. 19
- Jeux de l'été
p. 21

Les élections européennes ont eu lieu le dimanche 9 juin dernier. À Langueux, 3 600 électeurs se sont exprimés dans les urnes, soit une participation de 57,61 % là où la moyenne nationale est de seulement 51,49 % des Français. Cette fois encore, il convient de le souligner, notre engagement citoyen est plus fort que sur le reste du territoire national. Pour cela, je tiens à remercier l'ensemble des Langueusiennes et Langueusiens qui ont voté.

Les résultats de ce scrutin européen ont suffisamment été commentés ; il ne m'appartient pas d'y ajouter ma contribution. Ces résultats ont pour première conséquence la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République. Nous avons donc à nous prononcer par le vote, les 30 juin et 7 juillet prochains, pour élire nos députés. Soyons une nouvelle fois nombreux à nous exprimer.

Faut-il rappeler l'importance du droit de vote ? Je le crois. En France, celui-ci est un droit fondamental protégé par la Constitution de la V^{ème} République. Si cela nous paraît évident, il ne l'a pas toujours été et ne l'est toujours pas dans certains pays du monde. C'est également, à mon sens, un devoir civique. Soyons en fiers et redevables.

En France, le vote est strictement personnel, libre et secret. En ma qualité de Maire, je respecte l'expression des urnes. Il ne m'appartient pas de commenter ces résultats ni même de donner une consigne de vote. Juger de l'expression libre et républicaine du vote ne reviendrait-il pas à ignorer le message passé dans les urnes ? Cela interroge une nouvelle fois sur la liberté de penser, la tolérance qui règne dans le débat politique. Préférons à cela la force de conviction, la construction, source du débat politique et la confrontation des idées. À chacun de voter en conscience.

Il est important pour moi de réaffirmer, à travers ces lignes, mon attachement profond à la République, à ses valeurs que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité. Le respect des personnes, des idées, la tolérance sont, selon moi, les fondements de notre société. Le désir de vivre ensemble doit primer et être un indicateur fort pour tout un chacun.

Richard Haas,
Maire de Langueux

Bulletin d'informations de la Mairie de Langueux

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Richard Haas, Maire
RÉDACTION, MAQUETTE : Mairie - Service Communication
CRÉDIT PHOTO : Ville de Langueux - ©Philippe Boulenger - ©Ecole Saint-Ilan
TIRAGE : 4 800 exemplaires - IMPRESSION : Imprimerie Guivarch 02 96 78 61 61



Envoyez-nous vos informations

Le magazine de septembre- octobre paraîtra le
jeudi 29 août 2024.
02 96 62 25 59 - communication@mairie-langueux.fr

Citoyenneté**Infos municipales :
abonnez-vous
aux versions
numériques**

Désormais, il est possible de vous abonner pour recevoir vos magazines municipaux directement par mail.

Édition mensuelle
« **Sorties, vos rendez-vous
à Languieux** ».

Depuis septembre 2023, ce mensuel est disponible en fin de mois en libre accès dans les lieux publics (mairie, espaces culturels et sportifs, commerces...) et sur le site Internet de la Ville. Cette édition présente les événements culturels, associatifs et citoyens qui auront lieu le mois suivant. Pour recevoir la version numérique, complétez le formulaire (voir ci-dessous).

Magazine municipal « **Les Brèves** ».

Cette édition bimestrielle, distribuée dans votre boîte aux lettres traite des actualités de votre commune. Vous ne souhaitez plus recevoir la version papier ? Abonnez-vous via le formulaire et apposez le sticker "Non aux Brèves" sur votre boîte aux lettres (disponible en Mairie).

Pour recevoir les éditions numériques, c'est simple et rapide ! Complétez le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville : www.languieux.fr (en bas de page "S'abonner aux lettres d'informations").

**Enfance-jeunesse****Année scolaire 2024-2025 :
inscriptions préalables dès le
mercredi 7 août**

Dès le mercredi 7 août, vous pourrez inscrire vos enfants au service restauration, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs (mercredi et vacances) via le Kiosque famille. **Pensez-y !**



Inscription deux jours minimum par semaine.

Accueil de loisirs du mercredi

À partir de 3 ans

Inscription préalable obligatoire via le Kiosque famille, avant 17h le mardi de la semaine précédant le mercredi demandé.

Nouveauté : inscription possible à la demi-journée sans repas, le matin ou l'après-midi. Il est toujours possible de réserver la journée complète avec repas.

Majoration de 50 % du tarif si non pré-inscrit dans les délais. Possibilité "hors-délai" jusqu'au vendredi 17h, précédant la semaine demandée. Petite garderie de 12h à 12h30.

Accueil périscolaire du matin et du soir

L'accueil périscolaire du matin ouvrira désormais à 7h30 (7h15 auparavant) sur l'ensemble des sites. Vous pouvez inscrire et modifier vos inscriptions jusqu'à la veille 17h via le kiosque famille.

Majoration de 50 % du tarif si non pré-inscrit dans les délais.

Accueil des petites vacances

À partir de 3 ans

Inscription préalable obligatoire via le kiosque famille pendant les périodes d'inscription.

Majoration de 50 % du tarif si non pré-inscrit dans les délais.

Pour les enfants qui ont 3 ans dans l'année, et pour anticiper la forte demande, vous pouvez inscrire votre enfant dès le 7 août quelle que soit la date de son entrée à l'accueil de loisirs.

Les tarifs

Les tarifs des accueils périscolaires et extrascolaires augmentent cette année de 5 %. Cette majoration correspond au pourcentage d'inflation constaté sur 2023.

Nouveauté : pour l'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances le tarif extérieur sera appliqué aux familles des enfants scolarisés dans la commune mais résidant hors-Languieux. Le tarif au quotient reste valable pour les services périscolaires.

Côté restauration, les tranches pour bénéficier de la cantine à 1 € sont élargies en fonction du quotient familial permettant à davantage de familles d'en bénéficier : 170 enfants sont concernés contre 60 pour l'année passée.

Tous les tarifs sont consultables sur le site de la Ville de Languieux www.languieux.fr ou sur le kiosque famille.

**Service Enfance-Jeunesse
02 96 62 25 40**

secretariat.enfance.jeunesse@mairie-languieux.fr

Enfance-jeunesse

Armor Pocket film : les enfants récompensés !

Les stages Armor Pocket Film organisés tous les ans pendant les vacances de février permettent aux enfants et adolescents des communes de l'agglomération de créer leur propre film, encadrés par des professionnels de l'audiovisuel.



Cette année, la soirée de restitution avait lieu le 31 mai à la salle Roger Ollivier à Plérin. Environ 430 spectateurs ont pris place pour découvrir l'ensemble des créations. **Le prix du jury jeunesse a été décerné au film "Vivre ou Mourir" proposé par les participants de Languieux.** Ce moment a été l'occasion de récompenser les jeunes qui ont été félicités pour leur investissement et leur talent ! L'équipe du service enfance-jeunesse tient également à adresser ses remerciements à Nicolas Guillou, réalisateur professionnel qui accompagne ce projet ainsi qu'à Jules Perennes qui a filmé les moments "off" des différents stages pour en faire des teasers de présentation. Rendez-vous en 2025 pour la 15^e édition !

Enfance-jeunesse

Reconsidérer la cour pour créer des îlots de fraîcheur

La Ville de Languieux porte un projet de renaturation et de végétalisation des deux cours de l'école maternelle Les Fontenelles.

Le réchauffement climatique et les canicules de ces dernières années ont amené une véritable prise de conscience de la part de l'équipe municipale, des enseignants et des parents d'élèves sur les enjeux climatiques. Le travail mené conjointement avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a permis de reconsidérer les surfaces. Ainsi, il a été décidé, avec les préconisations de chacun des partenaires et en concertation avec les services de la Ville, de procéder à la destruction d'une partie des enrobés pour créer des îlots de fraîcheur. La désimperméabilisation favorisera l'infiltration des eaux pluviales et rafraîchira les sols. Du gazon sera semé, et des plantations implantées le long des pergolas au sud permettront de limiter la chaleur dans les classes. Un potager pédagogique sera créé côté nord. Pour l'accueil des parents, un parvis côté sud sera aménagé avec des arbres, des bancs et des supports vélo. Les travaux débuteront le 8 juillet. La cour sera prête pour la rentrée des petites sections en septembre. Les travaux de la cour des grandes sections débuteront l'année prochaine. En termes de surface, le projet s'étend sur 1 630 m² (cour des petits 933 m², cour des grands : 697 m²)

**Enfance-jeunesse**

Une formation pour repenser la restauration scolaire

Le personnel du restaurant scolaire a participé à une formation proposée par le collectif "Les pieds dans le plat". Encadrée par Jean-Jacques Guerrier, cuisinier formateur et Delphine Beaucé, formatrice en nutrition, la journée a permis aux agents d'avoir des clés pour **favoriser la fabrication de repas faits maison, bio, locaux et de saison.**

En septembre, le collectif "Les Pieds dans le plat" reviendra pour une immersion d'une semaine au sein du restaurant scolaire.

**Citoyenneté**

Journée de défense citoyenne

Les jeunes doivent se faire recenser à la date de leurs 16 ans afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Téléchargez l'application "Ma JDC" directement depuis votre smartphone pour retrouver toutes les aides et informations pratiques.



Cadre de vie**Fermeture estivale de la Poste**

Le bureau de Poste de Langueux, situé au 2 rue de la Poste, **sera fermé du 29 juillet au 10 août**. Durant cette période, les services postaux resteront accessibles au bureau de Poste d'Yffiniac, situé au 5 bis rue des Grèves, aux horaires suivants :

- ↳ Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- ↳ Le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
- ↳ Le samedi de 9 h à 12 h 30

Des vols de fleurs constatés au cimetière

Plusieurs vols de fleurs ou de compositions florales ont été récemment constatés au cimetière de Saint-Ilan. **Il est rappelé que le vol est puni par la loi** : les auteurs encourrent une peine de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Mais bien plus qu'un délit, c'est aussi une atteinte à la peine des familles endeuillées. Pour assurer le bon respect des règles, la Police Municipale va désormais accentuer ses passages dans le cimetière. N'hésitez pas à contacter la Police Municipale de Langueux pour signaler des vols et/ou des comportements suspects.

Cadre de vie**La rue de Douvenant fait l'objet d'études**

La rue de Douvenant, située entre les communes de Langueux et de Saint-Brieuc, fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité pour sa remise en état. L'ouvrage ancien en maçonnerie, situé sous la route, date de la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle. Aujourd'hui fragilisé par la pression du ruisseau de Douvenant, l'ouvrage n'est plus sécurisé et risque de s'effondrer.

Plusieurs scénarios de mise en œuvre sont actuellement en cours d'élaboration pour envisager la suite des travaux. Les différents concessionnaires (gaz, eau, électricité, télécoms...) doivent se prononcer pour le déplacement de leurs réseaux.

Des études hydrauliques sont également en cours pour mesurer l'impact des différents scénarios, afin de ne prendre aucun risque pour les habitants et pour la voie express toute proche. **La route sera encore fermée à la circulation pendant quelques mois pour un début de travaux espéré en 2025**. Les usagers sont toujours invités à utiliser la déviation mise en place, qui a été étudiée pour faciliter et fluidifier les déplacements.

Cadre de vie**Zoom sur la convention entre l'école Saint-Ilan et la Mairie**

Depuis plusieurs années, la Ville de Langueux et le lycée horticole de Saint-Ilan sont liés avec un partenariat formalisé par la signature d'une convention. Elle traduit la volonté des deux structures de s'associer dans des projets communs, avec un échange de services et de savoirs.

Chaque année, la Ville met à disposition du lycée horticole quelques-uns des moutons qu'elle possède pour l'entretien de ses espaces naturels. Ils sont utilisés comme support pédagogique et permettent d'entretenir une parcelle dédiée au sein du lycée par le biais de l'éco-pâturage. En contrepartie, les élèves de seconde Nature, Jardins, Parcs et Forêts), accompagnés par leurs enseignants, sont sollicités par les services techniques de la Ville pour réaliser des travaux, comme la taille de haies, la construction d'abris à moutons au Tertre Roger, ou encore l'aménagement d'un jardin public rue aux Merles.

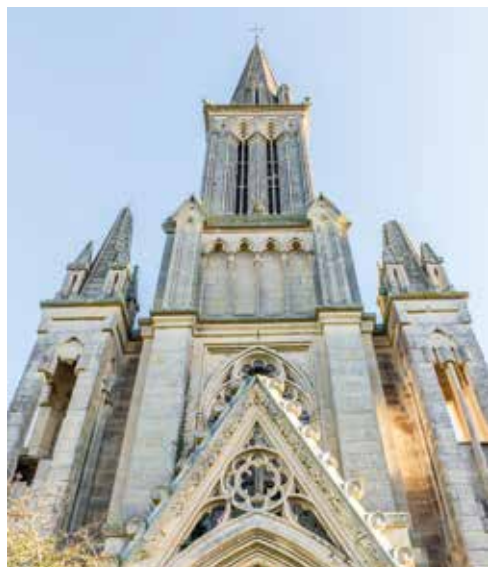
Cadre de vie

Des sanitaires publics automatisés

Les sanitaires publics situés derrière l'église disposent d'une toilette et d'un urinoir. Constatant un état de propreté souvent dégradé, la Mairie a décidé de les automatiser en début d'année. Ainsi, un auto-nettoyage est effectué à chaque passage. Cependant, afin de rendre leur utilisation optimale, des travaux ont été engagés pendant quelques semaines, nécessitant la fermeture totale des sanitaires. Réouvertes depuis juin, les toilettes publiques sont désormais mises à disposition des langueseusiens, et il est rappelé que les utilisateurs doivent laisser l'endroit dans un état impeccable, permettant ainsi à chacun de bénéficier de toilettes propres et aux agents de travailler dans de bonnes conditions. Coût des travaux : 55 221 €.

**Cadre de vie**

Des actions pour préserver la Chapelle de Saint-Ilan



Inscrite au titre des monuments historiques, la Chapelle de Saint-Ilan est l'un des plus anciens bâtiments patrimoniaux de notre commune. Lors du Conseil Municipal du 21 mai 2024, il a été décidé de définir un périmètre délimité des abords (PDA), qui instaure une réglementation pour assurer la conservation et la mise en valeur du monument. Ainsi, toute nouvelle construction ou travaux sur une construction existante

au sein de ce périmètre sera soumise à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Deux monuments sont concernés par un périmètre délimité des abords : la chapelle de Saint-Ilan et le viaduc de Douvenant.

La chapelle est en rénovation depuis quelques années, et ne peut, pour le moment, recevoir de public. Des travaux sont déjà engagés et nécessitent des fonds supplémentaires pour leur mise en œuvre. L'école Saint-Ilan et la Fondation du patrimoine ont signé une convention permettant de soutenir la rénovation de la chapelle. Ainsi, la Fondation du patrimoine espère récolter 50 000 € de dons pour la préservation du monument (voir document encarté dans les Brèves)

Cadre de vie

Une subvention pour de nouveaux outils

Grâce à une subvention accordée par la Région, le Centre Technique Municipal a récemment fait l'acquisition de nouveaux outils pour faciliter l'entretien des espaces : une herse étrille, un outil large de deux mètres permettant de désherber le terrain de football. Le service a également renouvelé son broyeur à végétaux qui peut désormais broyer les déchets de taille des branches jusqu'à 13 cm de diamètre.



Le fauchage des bords de route se poursuit

Le fauchage des bords de routes départementales a débuté le 21 mai. Le principe du fauchage tardif permet de préserver le cycle reproductif de la flore en attendant le pic de croissance de la végétation pour débuter la coupe. En effet, les espaces végétalisés des bords de route constituent de véritables refuges pour la faune et la flore et jouent le rôle de corridors biologiques entre les espaces naturels. Une deuxième phase de fauchage débutera mi-août jusque fin décembre avec le fauchage de la totalité de l'accotement, le débroussaillage du fossé et du talus sur une largeur de rotor.

Cadre de vie**Les travaux de finition se poursuivent dans le lotissement du Tertre Roger Est**

En 2017, le Conseil municipal décidait de l'aménagement du Tertre Roger Est pour la réalisation d'un lotissement, qui compte aujourd'hui une trentaine de maisons. Les travaux d'enrobés se sont terminés en juin. Il reste cependant des travaux de finition à réaliser : la peinture routière et la signalisation vont bientôt être effectués sur le site. Les habitants sont invités à terminer leurs clôtures afin que le lotisseur puisse achever le terrassement et les cheminements en septembre. Des plantations sont prévues à l'automne pour embellir le lotissement.

Label Ville Fleurie

L'équipe municipale et les agents de la Ville mettent tout en œuvre pour que les fleurs et les aménagements embellissent la vie des habitants au fil des saisons. Le travail réalisé depuis plusieurs années dans le strict respect de l'environnement, des cycles de la végétation et de la biodiversité valorise les lieux de vie des Languesuisiens, et ravit les visiteurs qui viennent flâner à Languieux. C'est en tout état de cause, l'investissement de tous qui amène aujourd'hui Languieux à proposer sa candidature au renouvellement de son label « Villes et Villages Fleuris ».

Le jury régional parcourera la commune le 8 juillet prochain.

**Cadre de vie****Vallées du Douvenant, du Vau Hervé et Grève des Courses : deux actions en cours**

Réunion publique
Mardi 16 Juillet à 20h
Totem - 53, Bd Clémenceau
à Saint-Brieuc

L'année 1993 a marqué la fermeture de la décharge de la Grève des Courses, située entre les communes de Saint-Brieuc et de Languieux, sur le domaine maritime de l'État. Depuis, ce sont environ deux millions de mètres cubes de déchets qui restent enfouis sur une surface approximative de 28 hectares. L'ancienne décharge a fait l'objet d'un recensement dans le listing national du plan national de résorption défini par l'Etat.

Ainsi, une convention de partenariat a été signée dans le cadre d'engagements pris

pour lutter contre la pollution des océans, dont celui de résorber, en dix ans, les décharges littorales françaises présentant, à court terme, le plus fort risque de déversement de déchets en mer. Au vu de l'intérêt général de ce site, il a été proposé que Saint-Brieuc Armor Agglomération assure le portage de la maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec les communes de Saint-Brieuc et de Languieux.

En parallèle et en lien étroit avec cette démarche, le Conservatoire du Littoral intervient dans la Baie de Saint-Brieuc et plus particulièrement sur la vallée du Douvenant et la Grève des Courses et ceci dans le cadre de sa politique nationale de protection et d'aménagement du littoral. En vue de l'élaboration du plan de gestion de ces espaces, la réalisation d'un diagnostic écologique et agricole est actuellement en cours. Alain Freydet, paysagiste, a établi un diagnostic paysager, un schéma d'intentions et des esquisses d'aménagement tant pour la Grève des Courses que les vallées du Douvenant et du Vau Hervé. Il présentera ses travaux de réflexion lors d'une réunion publique qui aura lieu le 16 juillet prochain à 20 h au Totem, 53 boulevard Clémenceau à Saint-Brieuc.

Cadre de vie**Piéger les ragondins pour préserver la digue**

Depuis trois ans, une campagne de dératisation est menée sur le territoire pour éradiquer les ragondins et les rats musqués. Les pièges déposés autour de l'étang de Létivy sont régulièrement cassés et les ragondins relâchés. Il est rappelé qu'il est interdit de toucher aux pièges, car les ragondins peuvent transmettre des maladies dangereuses pour l'homme et le chien. De plus, les ragondins peuvent parfois se montrer très agressifs. D'un point de vue environnemental, les nuisibles minent la digue, qui risque, si rien n'est fait, de s'effondrer. Merci donc de veiller à ce que les pièges restent en place.

Cadre de vie

Des travaux de réfection dans la rue des Épines Blanches



La rue des Épines Blanches a été fortement détériorée suite à des travaux d'adduction d'eau potable et d'effacements de réseaux. Afin de la remettre en état, la Ville et l'Agglomération ont engagé des travaux pour refaire les revêtements avec de l'enrobé, et les accotements en sablé. Un cheminement piéton sécurisé et des stationnements permettront de faciliter les déplacements. Des plateaux vont être créés pour limiter la vitesse, et ralentir l'écoulement de l'eau. Les travaux ont commencé le 19 juin et concernent une portion d'environ 500 mètres. Les agents de la Ville mettent tout en œuvre pour que les travaux aient le moins d'impacts possibles pour les habitants.

Cadre de vie

Maîtres de chiens : rappel des bonnes pratiques

Tous les chiens doivent être tenus en laisse, que ce soit sur les chemins de randonnée ou dans les espaces publics. Même si votre animal a un comportement calme, il faut garder à l'esprit que certaines personnes éprouvent de réelles phobies à la vue de nos amis à quatre pattes.



D'autre part, même le plus adorable des animaux peut changer de comportement de manière imprévue. La commune se situant le long d'une réserve naturelle protégée, il est rappelé que la laisse est obligatoire pour préserver la faune et la flore.

Aussi, les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens. Des distributeurs de sacs sont mis à disposition sur l'ensemble de la commune. La Mairie fait appel au civisme de chacun pour laisser l'espace public propre.

Commerces

Food-Truck "Chez Gargantua"



Raphaël Moureau et son associé Maxime Gillon ont créé le foodtruck "Chez Gargantua". Au menu : des plats mijotés ancrés dans la tradition culinaire française. Les deux amis ont créé un laboratoire, pour développer des recettes savoureuses, préparées de façon artisanale avec des produits frais. "Nous laissons la place à la créativité en fonction des produits de saison". "Chez Gargantua" propose aussi ses services de traiteur pour vos événements. Retrouvez-les le vendredi soir place de l'église.

chez.gargantua22@gmail.com
09 85 00 56 04

Une guinguette éphémère au Grand Pré



La guinguette "Bo'bar" a ouvert ses portes le 14 juin sur la piste aux étoiles au Grand Pré. Elle propose un espace de convivialité où il est possible de se détendre en famille, entre amis ou entre collègues après le travail.

Des animations sont organisées tout l'été pour profiter d'un moment joyeux au cœur d'un écrin de verdure exceptionnel !

Ouverture :

- mercredis & jeudis de 17 h à 22 h 30
- les vendredis & samedis de 15 h à 22 h 30
- les dimanches de 11 h à 22 h.

Évadez-vous cet été à Langueux !

Ça y est, c'est l'été, et voici venu le temps du soleil, des vacances et du repos ! Pour profiter pleinement de la saison estivale, la commune vous propose de nombreuses idées pour prendre l'air et vous détendre !

Située le long de la réserve naturelle, la Ville de Langueux bénéficie d'un cadre propice à la balade et à la flânerie. C'est le moment d'en profiter !







À pied

De nombreux sentiers piétonniers permettent des balades au cœur d'espaces naturels préservés.

Le long des Grèves, le promeneur peut admirer l'immensité de la Baie de Saint-Brieuc. Classée Réserve Naturelle, la Baie abrite des milliers d'oiseaux : bernaches, courlis, tadornes, aigrettes, etc. N'hésitez pas à visiter la Maison de la Baie à Hillion pour en savoir plus sur la faune et la flore de notre baie, classée 5^e au monde par l'amplitude de ses marées.

8 circuits de balades sont proposés à Langueux :

-  **Circuit de l'étang de Douvenant :** départ/arrivée rue des Cygnes - Longueur : 850 m
-  **Circuit du Vau Hello :** départ/arrivée : au bas des rues de la Ville Néant et de la Pomme d'Or - Longueur : 2 450 m
-  **Circuit des Viaducs :** départ/arrivée : rue du Tertrain - Longueur : 4 450 m
-  **Circuit des Pétreils :** départ/arrivée : parc du Grand Pré,

parking du Verger - Longueur : 6 150 m

-  **Circuit des Salines :** départ/arrivée : parc du Grand Pré, parking du Verger - Longueur : 5 500 m
-  **Circuit de Létivy :** départ/arrivée : rue des Prés - Longueur : 2 350 m
-  **Circuit de la Cité :** départ/arrivée : place François Mitterrand - Longueur : 3 900 m
-  **Circuit des Hameaux de l'Orangerie :** départ/arrivée rue de la Morgan - Longueur : 2 500 m



Retrouvez le plan des circuits !



À vélo

Les circuits de randonnée de la Ville de Langueux sont également accessibles à VTT.

Tous les circuits de randonnées-vélo sont disponibles sur <https://www.baiedesaintbrieuc.com>







Retrouvez les circuits !



Des circuits de remise en forme

La Ville de Langueux promeut, par ses actions et ses réalisations d'équipements de proximité, la pratique des activités physiques et sportives.

Depuis mai 2016, des circuits de remise en forme sont accessibles pour tous. Ces circuits, dont les distances varient de 500 à 3500 mètres, sont balisés et jalonnés par des bornes au sol, tous les 250 mètres, afin que chacun puisse, seul, évaluer sa progression.

-  Un parcours bien-être au Grand Pré
-  Un parcours au départ de la crêperie des Grèves
-  Un parcours au départ du parc de Boutdeville
-  Un parcours au départ du Chemin de Nouettes

PAROLES D'ÉLUS



La guinguette éphémère installée au Grand Pré et le marché de Boutdeville sont des lieux où il fait bon se rencontrer sur le territoire.

Malorie Méheust, 1^{ère} adjointe en charge du Développement économique et de l'Administration générale.



Les langueusiens ont du talent, et pour mettre en valeur nos artistes locaux, nous ouvrons les portes de la Galerie Le Point-Virgule pour une exposition pleine de surprises !

Éric Toulgoat, adjoint en charge de la vie associative, sportive et culturelle



Un air de vacances à Langueux ! Nous tenons à proposer des moments d'échanges et de convivialité aux Langueusiens pour profiter ensemble de la période estivale.

Sylvie Guignard, adjointe en charge de la Cohésion sociale, de la Santé et de la Dynamique citoyenne



Les plus petits pourront jouer au grand air, puisque la Ville met à leur disposition plusieurs aires de jeux adaptées à chaque âge, appelées à se développer dans les mois à venir. Il va faire beau cet été, c'est le moment d'en profiter !

Angélique Steunou, adjointe en charge de l'éveil, de la petite enfance et de la vie scolaire.









Langueux dispose d'un cadre de vie unique et d'infrastructures propices aux balades estivales. Pour flâner, courir, ou passer un moment en famille ou entre amis, il n'y a pas besoin d'aller loin pour se sentir bien !

Guillaume Hamon, adjoint en charge de l'urbanisme, du patrimoine et de la sécurité





Quelques idées de sorties

-  13 juillet : feu d'artifice et bal populaire au Grand pré (voir page 15)
-  Du 1^{er} au 31 juillet : Exposition talentueux langueusiens à la Galerie Le Point-Virgule (voir page 15)
-  Jusqu'en septembre : la Guinguette Bo'Bar sur la piste aux étoiles au Grand Pré (voir page 12)
-  Le marché de Boutdeville tous les jeudis (voir page 9)
-  12 juillet et 23 août : spectacles gratuits et ouverts à tous dans le Parc du Grand Pré dans le cadre de la Tournée des Gens d'ici
-  Petit train de Boutdeville avec l'association des chemins de fer des Côtes du Nord : tous les dimanches jusqu'au 22 septembre : 14h30-18h - 2 €/tour - gratuit pour les - de 2 ans

Et pour + d'idées, consultez le magazine "Les Sorties à Langueux" disponible chez vos commerçants ou sur le site Internet de la Ville



Et bien sûr, profitez de l'été pour :

-  Flâner dans le parc du Grand Pré ou dans le parc de Boutdeville
-  Profiter des aires de jeux en famille ou pique-niquer au soleil sur les aires prévues à cet effet :
 - Square de Wadebridge
Rue de Bretagne
 - Place de l'Orangerie
 - Espace Saint-Pern - Rue Saint-Pern
 - Parc du Grand Pré
 - Létivy - Aux Grèves - Accès par la rue des Prés
 - Coquinet - Rue des Grèves
 - Rue des Grèves - Près de la crêperie
 - Boutdeville - Les Grèves
Parc de la Briqueterie

La Ville
vous
souhaite
un très
bel été !

Cadre de vie

Le marché à trouvé ses marques aux Grèves

Le marché hebdomadaire est présent tout l'été sur le parking de Boutdeville les jeudis matin de 8h30 à 12h30. Les commerçants vous proposent des offres gourmandes et variées (fruits et légumes, fromage, viande et charcuterie, miel, douceurs sucrées, etc.).

N'hésitez pas à profiter de ce cadre exceptionnel pour venir faire vos emplettes et pour flâner le long des Grèves !

La Mairie souhaite ainsi développer son offre et recherche de nouveaux exposants alimentaires qui souhaiteraient se joindre aux commerçants déjà présents.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie de Langueux au 02 96 62 25 50.

**Cadre de vie**

Espaces verts : information sur la tailles des massifs et des arbres

La taille a pour effet de supprimer les bourgeons terminaux des branches, permettant aux bourgeons inférieurs de se développer librement. C'est pourquoi, en l'absence de taille, les arbustes poussent plus en hauteur qu'en largeur. Pour épaissir un arbuste, il faut donc tailler court, juste au-dessus des bourgeons que l'on souhaite voir se développer. Durant les 2 à 3 ans qui suivent la plantation, ne soyez pas trop pressé de voir votre haie grandir ! L'essentiel est de former une base bien dense avec des branches basses touffues et trapues, surtout pour les haies destinées à couper le regard ou le vent.

**Quand tailler ?**

- ↪ Une fois au mois de mars, avril
- ↪ Une fois au mois de juin, juillet
- ↪ Une fois au mois de septembre

Il ne s'agit pas de faire une grande taille mais simplement pincer les extrémités des branches de façon à faire démarrer les bourgeons axillaires. La première année on ne se préoccupe pas des époques de floraison, l'important étant d'avoir des végétaux bien structurés.

Horaires autorisés :**lundi > samedi****9h > 12h
& 14h > 20h****Dimanche
10h > 12h****L'entretien**

Le principe le plus simple à suivre est le suivant :

- ↪ Arbustes à floraison de printemps : taille après la floraison juin et juillet
- ↪ Arbustes à floraison estivale, taille avant la floraison, de mars à avril
- ↪ Plantes à feuillage coloré : pas de période précise.

Cadre de vie

Une concertation pour l'élaboration du PLUi et du SCot

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document élaboré par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Il permet de prendre en compte les enjeux climatiques et sociétaux pour l'aménagement du territoire. Il dépend du Schéma de Cohérence Territoriale (SCot).

Le PLUi est un projet transversal qui doit répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Le document permet de réguler les activités pour offrir un cadre de vie qui convienne à tous. Éviter qu'un champ ne se transforme en lotissement, empêcher qu'une construction vienne nuire à un point de vue remarquable, adapter notre développement aux capacités de notre milieu naturel... Mais aussi, redynamiser nos centre-bourgs, permettre un accès aux services et multiplier les modes de déplacements pour rendre le territoire accessible à tous... Avant de solliciter un permis de construire ou autre autorisation, renseignez-vous auprès de votre Mairie car des règles d'urbanisme s'appliquent en fonction de votre projet, de la zone géographique, du type de construction, du raccordement en eau ou autres. Le PLUi remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Après avoir été soumis à l'avis des 32 communes, des services de l'État et des Personnes Publiques Associées, une enquête publique sur le PLUi aura lieu en septembre 2024. Les habitants des communes de l'agglomération sont invités à contribuer à la concertation par le biais d'observations, de questions ou de sollicitations. Les dates de l'enquête publique vous seront communiquées dans les prochaines Brèves.

Le projet de PLUi (dans sa version du 29 février 2024) est consultable ci-après :



+ Infos :
Saint-Brieuc Armor Agglomération
02 96 77 60 75 – concertation.plui@sbaa.fr

Le SCot

Le PLUi est un document stratégique qui doit être compatible avec le SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays de Saint-Brieuc. Ce document permet de conduire une politique de territoire adaptée. Il est institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, qui traduit, à l'échelle d'un bassin de vie, une vision partagée du territoire. Le SCot permet de mettre en place un projet politique de développement durable pour le territoire. Ses objectifs, entre autres, sont de prendre en compte la diversité géographique du pays de Saint-Brieuc et de privilégier un urbanisme respectueux des ressources naturelles répondant ainsi aux enjeux environnementaux. Une enquête publique a été lancée par l'agglomération sur l'ensemble des communes. Une permanence s'est tenue à Langueux le 22 juin pour récolter les remarques des habitants.

+ Infos :
www.pays-de-saintbrieuc.org



Fixe le cadre de référence pour les documents d'urbanisme de rang inférieur.



Décline, adapte, et met en place les outils nécessaires pour permettre d'atteindre le cap fixé par le SCot.



S'inscrit dans le cadre du projet communal et des règles de constructibilité qu'il définit à la parcelle.

Solidarité**Canicule :
personnes fragiles,
inscrivez-vous sur
le registre**

Le Centre Communal d'Action Sociale a créé un dispositif d'appel pour venir en aide aux personnes fragiles. Lors du déclenchement du plan canicule par le Préfet, les services du CCAS contactent les personnes inscrites sur le registre communal, afin de s'assurer de leur état de santé, leur rappeler les mesures de prévention et leur apporter une aide adaptée. La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers. L'inscription est facultative, confidentielle et gratuite.

**Inscriptions au CCAS,
par téléphone : 02 96 62 25 50,
par courrier en remplissant
le formulaire à télécharger,
sur www.langueux.fr**

**Des ateliers
sommeil organisés
par l'association
Brain Up**

En partenariat avec l'association Brain Up, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Saint Briec Armor Agglomération et la Ville de Langueux vous proposent une conférence « Le sommeil, le comprendre pour mieux le gérer » le lundi 16 septembre de 14h30 à 16h30 au Point-Virgule. À l'issue, vous pourrez vous inscrire à un atelier de 6 séances thématiques les 30 septembre, 14 octobre, 4, 18, 25 novembre et 2 décembre de 10h à 12h ou de 14h30 à 16h30.

**+ Infos & inscriptions :
CIAS : 02 96 58 57 06
preventionsante.cias@sbaa.fr**

Solidarité**Des défibrillateurs cardiaques
implantés dans l'espace public**

Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

À Langueux, 5 défibrillateurs sont présents dans l'espace public. Le mode d'emploi est indiqué à l'intérieur du boîtier et leur fonctionnement est très simple. Pour rappel, en 2022, plus de 2 000 vies ont été sauvées en France grâce à l'utilisation des défibrillateurs.

**Rue de Bretagne**

Complexe sportif
Entrée salle Daniel Ribault
(salle de tennis, à l'extérieur)

**Rue des Frères Benoît**

Sous l'auvent de l'Union Sportive Langueusienne - club de football (USL) (à l'extérieur)

**Parvis de la Mairie**

Face salle Marianne (sur le mur du centre de loisirs, à l'extérieur)

**Le Grand Pré**

Sous l'auvent (devant l'entrée principale à l'extérieur)

**Rue des Prés**

Sous le préau de la salle polyvalente des Grèves (à l'extérieur)

Solidarité**Le centre de santé accueille
une nouvelle stagiaire**

Nora Aïchi est étudiante en 5^{ème} année de médecine à Rennes. Dans le cadre de son cursus, elle doit effectuer un stage obligatoire en médecine générale. Elle a choisi le centre de santé municipal de Langueux pour se former et découvrir une spécialité qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion d'appréhender. C'est la première fois que la Ville accueille un étudiant en médecine. Son stage se déroule sur deux périodes : Nora est présente au cabinet en juin et en novembre. Suivie par les docteurs Morvan et Jan, Nora se positionne plutôt en tant qu'observatrice, mais elle est amenée, parfois, à pratiquer des gestes basiques comme la prise



de tension ou de température.

“La médecine générale est une spécialité qui m'intéresse, même si je compte m'orienter plus tard vers la médecine clinique. Je me performe sur des actes pratiques, avec l'accord à chaque fois du patient. De plus, ce stage m'est très utile car il me permet de comprendre comment fonctionne un cabinet médical d'un point de vue administratif !” annonce Nora Aïchi.

Loisirs

Feu d'artifice et bal populaire le 13 juillet au Grand Pré



Le 13 juillet, pour la 3^e année consécutive, venez vivre la Fête Nationale à Langueux ! Au programme : bal populaire avec l'orchestre Label Danse et feu d'artifice dans le parc du Grand Pré.

L'accès se fera dès 19h uniquement depuis les parkings du Grand pré (rue de la Roche Durand et rue de Saint-Ilan). Sur

place, des stands de buvette et de restauration (galettes saucisses) seront proposés par les associations de judo (AL judo Langueux), de basket (Trégueux-Langueux Basket Armor 22) et l'Amicale du personnel communal.

Le bal populaire avec orchestre se tiendra en extérieur, sur l'esplanade, avant et après le feu d'artifice (qui sera tiré à 23 h 15). Les festivités se termineront à 1h du matin. Venez nombreux !

Loisirs

Une exposition par et pour les langueusiens



Exposition
du 2 juillet au 31 août
à la Médiathèque

Les artistes amateurs sont nombreux à Langueux, et pour mettre à l'honneur ces talents locaux, le Point-Virgule propose, tout au long de l'été, l'exposition "Talentueux langueusiens" dans la Galerie.

Yveline Gilles (peinture acrylique), Mariannik Ziemer (peinture acrylique), Mélinda Clouin (peinture acrylique et huile), Josiane Quéro (sculptures en argile) et Aymerick Cueff (dessins BD), dévoileront ainsi leurs talents et leurs œuvres lors de cette exposition collective pleine de couleurs et de bonne humeur !

> Du 2 juillet au 31 août (Attention, le Point-Virgule est fermé du 1^{er} au 19 août)

Service communication
02 96 62 25 50
communication@mairie-langueux.fr

Saint-Brieuc Armor Agglo

Un tremplin pour les jeunes talents



Saint-Brieuc Armor Agglomération propose aux jeunes entre 15 et 20 ans vivant ou étudiant sur l'agglomération de participer à un stage photo avec un professionnel et de créer une exposition collective qui sera présentée au printemps et à l'été 2025 lors de la prochaine édition du Photo Festival.

Candidatures possibles jusqu'au 15 septembre. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

+ Infos & inscriptions :
photofestival@sbaa.fr
06 72 53 96 70

Loisirs

Contactez l'Espace France Service



Le bureau de l'Espace France Services de Langueux se situe physiquement au sein du Point Virgule, mais les lignes téléphoniques sont distinctes.

En effet, l'EFS dispose de sa ligne directe. Vous pouvez contacter Marianne et Vincent les agents EFS au 02 96 62 25 76 ou par mail : langueux-hillion-pledran@france-services.gouv.fr

+ Infos : 02 96 62 25 76
langueux-hillion-pledran@france-services.gouv.fr

La Corrida internationale de Langueux édition 2024

Près de 4 500 personnes ont participé
à la Corrida internationale !

Retour sur



Dans le cadre de la Corrida, Marie-José Pérec a rencontré les élèves des écoles le 17 mai pour les initier à l'athlétisme et leur parler de son parcours sportif.



Des dizaines de bénévoles ont œuvré pendant les deux jours de la Corrida pour assurer le bon déroulé de l'évènement. Merci à eux !



Deux trails de 13 km et de 20 km étaient proposés et ont réuni près de 650 coureurs. Ce moment a été l'occasion de découvrir les Grèves ou la Vallée du Douvenant !



Top départ pour les randonnées du pêcheur du samedi matin ! 950 randonneurs courageux ont profité des belles éclaircies pour s'élancer.



Le circuit des randonnées du pêcheur (22 et 10 km) a emprunté les sentiers langueusiens. Les participants ont traversé la Baie et profité de paysages grandioses !



Quoi de mieux qu'un échauffement en musique et dans la bonne humeur avant de commencer la course ?



Michel Aubault, créateur de la Corrida et Président depuis 1991, entouré d'athlètes internationaux.

Un grand merci pour son dévouement au service de la dynamique associative et sportive languésienne.



Sept courses ont été programmées dans le cadre de la Corrida des jeunes. Près de 1 000 enfants ont participé à ce défi sportif !



Des personnes en situation de handicap ont pu profiter des courses avec des goëlettes !



La Corrida est aussi un événement sportif où la bonne humeur est présente : tous les ans un concours de déguisement est organisé sur la course populaire !



1 500 personnes ont participé aux 10 km populaires du samedi. Juste avant, plus de 600 coureurs s'étaient élancés sur le 5 km populaire.



La course des 10 km label international World Athletics a clôturé le spectacle et sacré Samwel Nyamai (Kenya) et Abeba Aregawi Mailu (Suède).

Loisirs

David Le Mercier a porté la flamme Olympique

David Le Mercier, 38 ans, est Languedusien et coach sportif. Il a créé son entreprise de coaching Sapajou avec un objectif : celui de ne laisser personne sur la touche. Il personnalise et individualise ainsi les prises en charge, en fonction des objectifs de chacun.

"Je m'occupe également de jeunes en situation de handicap que j'amène avec moi sur les triatlons locaux et j'ai en projet une course Ironman en 2025 en tractant 3 enfants. J'accompagne aussi toutes les personnes qui ont des objectifs précis, ou juste l'envie de faire une heure de sport avec le sourire et le plaisir de se dépenser !".

Fort de son parcours professionnel, le languedusien a été choisi pour être l'une des 11 000 personnes qui auront eu la chance de porter la flamme olympique.

"C'est une connaissance de lycée qui a vu passer le projet. Elle a écrit un très joli texte sur Sapajou, et me l'a envoyé en expliquant qu'elle voulait m'inscrire. J'ai lu et j'ai validé le projet. Et j'ai été choisi !".

" Que d'émotions, de joie, d'honneur et de fierté !"



Ainsi, le samedi 2 juin, c'est avec une joie et une excitation non dissimulées que le sportif s'est rendu à Saint-Malo.

"Je crois que je n'ai pas beaucoup fermé l'œil de la nuit !", sourit-il. Accompagné de 17 relayeurs - anciens médaillés olympiques ou personnes œuvrant dans le domaine du sport - David Le Mercier a porté la flamme sur 300 mètres.

"Que d'émotions, de joie, d'honneur et de fierté ! Aujourd'hui je vis de ma passion qui ne m'a jamais quitté. C'est une belle reconnaissance pour moi !"

Loisirs

Espace culturel le Grand Pré : une pause estivale avant la nouvelle saison

L'espace culturel Grand Pré fermera ses portes du 22 juillet au 26 août 2024, le temps de recharger les batteries avant de repartir de plus belle, dès septembre, pour de nouvelles aventures !

Après une saison 2023-2024 pleine de rebondissements, l'équipe du Grand Pré prépare une nouvelle programmation qui sera tout aussi passionnante. Théâtre, musique, cirque... Tout au long de la saison, vous pourrez découvrir des propositions variées, adaptées à tous les âges et à toutes les sensibilités. Une soirée est organisée le samedi 28 septembre pour fêter la reprise et découvrir l'ensemble du programme. Ce moment festif

Ouverture de la billetterie le 11 septembre 2024



**Ouverture de saison
28 septembre 2024**
Grand Pré

dévoilera l'intégralité des événements de la prochaine saison, à travers un spectacle qui réservera son lot de surprises et de bonne humeur.

La billetterie ouvrira officiellement le 11 septembre 2024. Il sera également possible de réserver ses places lors de cette soirée d'ouverture de saison.

Solidarité

Participez aux Olympiades du CCAS

Envie de représenter votre commune et de ramener la coupe ?

Le CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération organise en lien avec les différentes communes de l'agglomération et ses partenaires, une journée seniors inter'com le jeudi 26 septembre 2024 à Plérin.



Olympiades
Jeudi 26 septembre 2024
Plérin

Chaque commune doit constituer une équipe de 10 personnes qui va affronter les autres sur des activités physiques adaptées et des jeux. Vous avez plus de 60 ans, bénéficiaires ou non du CCAS, vous êtes motivés, vous souhaitez porter les couleurs de votre commune ? Faites-vous connaître auprès de votre CCAS au 02 96 62 25 58 avant le 9 septembre 2024.

+ Infos & inscriptions :
CCAS - 02 96 62 25 58

Citoyenneté

Élections législatives

Le 9 juin, à la suite des élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale. Ainsi, les citoyens ont été invités à élire leurs nouveaux députés lors d'élections législatives anticipées. Le premier tour a eu lieu le 30 juin et le second le 7 juillet. **Voter est un droit fondamental qui permet aux citoyens d'élire ceux qui les représenteront.**

Les bureaux de votes sont ouverts de 8h à 18h et seront les mêmes que pour les précédentes élections. Retrouvez la carte sur www.langueux.fr

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à votre bureau de vote, il est rappelé que les procurations sont possibles jusqu'au jour de l'élection.

Ma procuration en 4 étapes

- 1** Je fais ma demande de procuration en ligne et je conserve la référence à 6 caractères
- 2** Je me rends en brigade de gendarmerie ou au commissariat pour faire valider ma procuration.
- 3** Je reçois la confirmation de ma procuration par courriel.
- 4** Je préviens la personne à qui j'ai donné procuration.

Cadre de vie

Nuisances sonores : des horaires à respecter



Le Préfet a effectué un changement des heures pour effectuer des travaux de bricolage ou de jardinage avec des appareils bruyants pour l'ensemble du département. Voici les nouveaux horaires à prendre en compte :

- ☞ Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- ☞ Le dimanche de 10 h à 12 h

Citoyenneté

Fermeture des services de la Mairie pendant les vacances d'été

L'accueil de la Mairie et de la Police Municipale sera fermé le samedi matin pendant les mois de juillet et d'août. Pour toute demande, merci de contacter l'accueil les autres jours de la semaine sur les horaires habituels : 8h30-12h30 et 13h30-17h.

La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 19 août et l'espace France Services du vendredi 12 juillet 18h au 19 août.



Citoyenneté**Résultats
des élections
européennes du
9 juin 2024**

Résultats au-delà de 5 % des suffrages exprimés :

Manon Aubry : 227 voix
6,48 % des voix exprimées

Jordan Bardella : 906 voix
25,86 % des voix exprimées

Marie Toussaint : 184 voix
5,25 % des voix exprimées

François-Xavier Bellamy
259 voix
7,39 % des voix exprimées

Raphaël Glucksmann

717 voix
20,46 % des voix exprimées

Sur 6 249 inscrits sur la commune de Languieux, 3 600 se sont rendus aux urnes le 9 juin, ce qui représente une participation de 57,61 %, taux supérieur à la moyenne nationale (51,49 %).

Retrouvez l'intégralité des résultats :

www.languieux.fr

Citoyenneté**Chloé Le Baron a voté
pour la première fois !**

Chloé Le Baron a tout juste 18 ans. Originaire de Languieux, cette étudiante en classe prépa "arts" à Rennes a voté pour la première fois lors des élections européennes qui se sont tenues le dimanche 9 juin.



"Pour moi le vote est une obligation, un devoir citoyen. Des gens se sont battus pour ce droit, notamment les femmes qui l'ont eu très tardivement. Je suis citoyenne française et je veux montrer que je suis là pour mon pays". La jeune femme est ravie de cette toute première expérience. *"Je pensais que la procédure pour le vote serait plus compliquée, sourit-elle. J'avais peur de me perdre et de ne pas prendre les bons papiers !".* Mais à sa grande surprise, tout s'est déroulé très simplement. *"Voter ne prend que quelques minutes. C'est important de prendre le temps d'aller voter pour déterminer l'avenir de son pays !".* *"Voter me tient vraiment à cœur. Je fais partie des jeunes adultes qui représentent l'avenir du pays, et je veux que voter devienne une habitude dès aujourd'hui !"*

Citoyenneté**MARIAGES****4 mai 2024**

Karima AMZIANE & Grégoire BODELET
Mégane PHILIPPE & Edgard REUX

11 mai 2024

Alexia ROPTIN & Gaëtan HINAULT

**NAISSANCES****18 avril 2024**

Rawda-Mahnoor MIAH

23 avril 2024

Gabriel EVEN

24 avril 2024

Nana BANGOURA

5 mai 2024

Peter MAHONEY

6 mai 2024

Noraah FAUCONNIER QUERE

24 mai 2024

Jannah GERARD HINAULT

25 mai 2024

Julia MARTIN

31 mai 2024

Louve BRIAND

1^{er} juin 2024

Amir LAHZIL

**DÉCÈS****2 mai 2024**

Louise LUCAS, veuve DOUALAN (82 ans)
6 Bis Rue de Rennes

4 mai 2024

René PAINBLANC (90 ans)
1 Place Descartes

8 mai 2024

Yvette BUSSON, veuve GAINCHE (85 ans)
5 Allée de Penthièvre

13 mai 2024

Evelyne LEMAÎTRE (54 ans)
7 Rue des Champs

17 mai 2024

Odetta CRANET, épouse GUINEMENT (101 ans)
10 Rue de Bourgogne

18 mai 2024

Paulette TARLET, veuve PICARD (87 ans)
4 Rue de la Roche Durand

19 mai 2024

Emmanuelle PLÉVEN (54 ans)
5 Rue du Clos Mené

20 mai 2024

Françine MORIN, épouse MAHÉ (94 ans)
5 Rue Saint-Exupéry

21 mai 2024

Madeleine CHAPIN, épouse KRAVETZ (78 ans)
2 B Rue de la Roche Durand

29 mai 2024

Marie BOUGEARD épouse LEMONNIER (88 ans)
6 bis rue de Rennes

30 mai 2024

Mohammed NASRI (58 ans)
46 rue de Brest

4 juin 2024

Danielle SAINTILAN veuve BLANCHARD (69 ans)
10 rue Louis Guilloux

6 juin 2024

Louise DENIS veuve LE GAT (92 ans)
6 bis rue de Rennes

8 juin 2024

Annick LEROUGE veuve OLLIVIER (72 ans)
28 rue Léo Ferré

10 juin 2024

Marie LEFEUVRE veuve HÉLARY (93 ans)
34 rue de Brest

Etat-civil

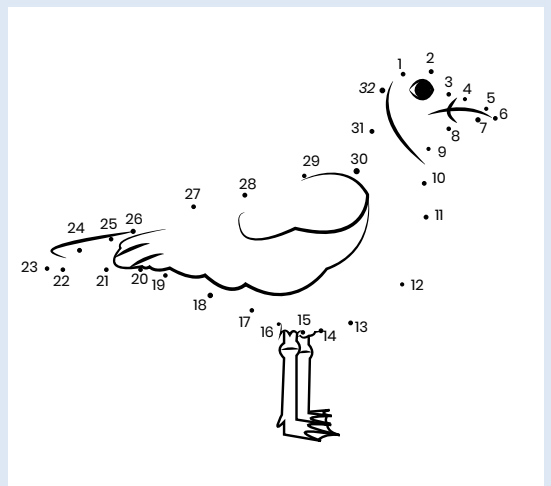
Cet été, jouez !

H	X	C	U	L	T	U	R	E	Q	O	S	K	Z
I	R	A	N	D	O	N	N	E	E	S	Q	O	K
S	O	D	Y	N	A	M	I	Q	U	E	Q	F	Y
T	K	Q	O	Y	S	A	I	N	T	I	L	A	N
O	B	O	U	T	D	E	V	I	L	L	E	E	N
I	Y	M	P	A	T	R	I	M	O	I	N	E	A
R	B	P	G	B	U	M	G	R	E	V	E	S	T
E	B	J	R	R	F	Q	Z	P	P	M	X	E	U
F	O	G	A	E	N	K	J	L	T	J	I	A	R
V	U	L	N	T	B	W	X	Y	X	X	I	P	E
I	R	P	D	A	U	S	P	O	R	T	S	L	J
L	G	P	P	G	C	O	M	M	E	R	C	E	S
L	E	B	R	N	L	A	N	G	U	E	U	X	K
E	M	S	E	E	N	P	Y	G	P	R	B	Q	X

Sudoku

		5		9	1	2		8
9				5		6		
3	2	7		8	4			
1			5		6			3
	3	6				7		5
7			3	4				
		9	4		7	3		
	1	3			2		7	
2			8	3		9		6

Dessin à relier



Mots mêlés

Trouvez les mots cachés dans la grille

- | | |
|-------------|------------|
| Boutdeville | Langueux |
| Bretagne | Nature |
| Commerces | Patrimoine |
| Culture | Randonnées |
| Dynamique | Saint-Ilan |
| GrandPré | Sports |
| Grèves | Ville |
| Histoire | Bourg |

Jeux des 7 différences



Solutions sur www.langueux.fr

Décryptage des délibérations

Conseils Municipaux du 21 mai 2024 et 18 juin 2024



Tarifs enfance-jeunesse

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2024-2025, il a été proposé d'appliquer le principe d'une augmentation de 5 % à l'ensemble des tarifs des services périscolaires et extrascolaires afin de tenir compte de l'évolution générale des coûts supportés par la commune. Cette augmentation s'intègre dans une stratégie tarifaire du service enfance jeunesse qui repose sur les principes d'accessibilité tarifaire, d'ajustements mesurés, et d'une juste contribution des familles au service public.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) - Avis sur le projet

Par délibération du 31 mai 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 32 communes. Le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de SBAA en collaboration avec les communes membres. Le PLUi a été élaboré dans une démarche de co-construction avec les communes et en tenant compte des orientations du Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration par le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc. Le projet de PLUi arrêté a été transmis à chaque commune. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable lors de la séance du Conseil Municipal du 21 mai 2024.



Restauration scolaire : tarifs 2024/2025

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2024/2025, les tarifs du service de restauration scolaire ont été revus. Le seuil pour accéder aux tarifs inférieurs à 1 € est élevé au QF<1150 permettant ainsi d'élargir de manière importante le nombre de familles qui intégreront le dispositif de cantine à 1 €, passant ainsi de 60 enfants à plus de 170. Il s'agit également de favoriser la part du bio dans les menus et la qualité des repas.



Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) Tarifs 2025

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est appliquée à Langueux depuis 2009. Cette taxe s'applique sur les dispositifs publicitaires, les enseignes et les pré-enseignes des commerces et entreprises.

Les tarifs sont revalorisés chaque année en fonction de l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages en France (hors tabac). Pour les tarifs 2025, le taux de variation de cet indice est de + 4,8 % selon l'INSEE. Les tarifs de la TLPE seront ainsi augmentés selon le même taux en 2025. Les conseillers municipaux ont adopté cette délibération à la majorité des suffrages exprimés.



Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.langueux.fr

Permanences des élus :

Le Maire et les Adjoint.es se tiennent à votre disposition.
Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus
par téléphone au 02 96 62 25 56 ou par mail à secretariat.elus@mairie-langueux.fr

L'économie, un juste équilibre à trouver

La bonne santé économique d'un territoire est primordiale. Elle est le résultat d'un bon fonctionnement de tout un écosystème où élus, agents publics, agents privés, acteurs locaux sont tous interconnectés, pour finalement être tous dépendants les uns des autres. Il est donc indispensable, en tant qu'élu, d'être à l'écoute de toutes ces branches, et permettre, in fine, la création d'une grande communauté de destin stratégique. Il faut être attentif à l'équilibre entre besoins actuels et nouvelles envies de la population, être attentif à l'équilibre entre respect des réglementations en place et leurs évolutions possibles.

Chaque territoire présente des profils différents avec leurs qualités et leurs défauts. Par leur géographie, leur histoire, leur diversité de population ils sont sans cesse en pleine mutation, et notre devoir est d'en composer leur terreau.

C'est ainsi que depuis 2020 nous sommes sur le terrain pour rencontrer, échanger, accompagner et faciliter l'accueil de tout porteur de projet. Durant ces quatre années vous avez pu observer plusieurs mutations. Ainsi dans le bourg, certaines cellules vides ont vu l'arrivée de nouvelles enseignes. D'autres secteurs de la commune connaissent un regain de dynamisme notamment avec l'installation nouvelle du marché alimentaire hebdomadaire de Boutdeville, ou encore une autre proposition festive avec la Guinguette au Grand Pré. Aussi, la présence de différents foods-trucks en centre bourg.

Le contexte économique actuel et son horizon doivent nous pousser, sans cesse à nous réinventer, développer, trouver, créer. Ne rejetons pas systématiquement la croissance, elle est pourvoyeuse de richesse qui pourra, en partie, être une des solutions aux défis présents et futurs. Un ensemble économique créatif permet l'épanouissement de ses citoyens et l'instauration de relations sociales organisées.

Gardons à l'esprit que le dynamisme économique est essentiel à la vitalité de nos territoires, et ne le perdons pas de vue, à leur bonne santé financière. L'objectif étant que chacun puisse y obtenir son intérêt tout en respectant l'intérêt général.

Ne nous reposons pas ! Il nous reste encore du travail à faire !

Pour le groupe de la majorité
Malorie Meheust & Yann Soulabail

LANGUEUX 2035, une étude pour faire quoi ?

Les élus ont lancé en 2023 une consultation de la population sur l'avenir du centre-ville. Sous la forme de concertation citoyenne, la municipalité, accompagnée par un cabinet d'étude (coût 30 000 €) a souhaité consulter la population pour élaborer une nouvelle configuration à l'horizon 2035. A plusieurs reprises, notre groupe s'est exprimé défavorablement considérant qu'avec les constructions en cours et à venir mais déjà décidées, il reste peu de possibilités pour intégrer les propositions des languesiens.

En effet, lorsque l'on écoute les habitants, force est de constater qu'ils déplorent, en particulier, l'emprise de la résidence Le Caducée, à côté de la Mairie, avec ses trois niveaux. « C'est une verrue ! », entend-on. Pour beaucoup, cela gâche un espace vert qui aurait permis à chacun de se ressourcer en plein cœur de ville favorisant la convivialité. Une fois de plus, c'est un déni de démocratie, et ce d'autant qu'un travail participatif a été réalisé dès 2021 par les deux élus de la minorité et leur groupe.

Nous ne contestons pas la nécessité de créer des locaux pour le Centre de Santé Municipal avec une densification de l'habitat et la création nécessaire de logements sociaux. En revanche, cette construction aurait pu être située dans un espace aussi bien centré avec plus de places de stationnement. Par exemple entre la médiathèque et le presbytère.

Le PLUi, au travers de ses orientations, enclenche des stratégies en matière d'habitat et de développement du commerce. Cette étude sans valeur ajoutée est une dépense inutile.

Groupe AGIR DURABLEMENT POUR LANGUEUX

Françoise Hurson – Valérie Traissac – Amandine André – Jean Bellec – Marie-Noëlle Morise – Jean-Pierre Régnauld

Sursaut républicain

Lors des élections européennes, la liste RN est arrivée en tête à Langueux. C'est un fait politique majeur à l'échelle de notre commune, sur lequel le maire et sa majorité n'ont pourtant pas souhaité s'exprimer, pour des raisons qui leur appartiennent.

Lors de ces législatives, le RN a choisi d'investir sur notre circonscription une candidate qui relaie des propos ouvertement racistes, antisémites, transphobes, regrette Pétain et tient un discours climatosceptique. C'est là le vrai visage de l'extrême-droite, derrière la façade polissée et le sourire de Bardella sur Tik-Tok.

Pour affronter cette haine, pour lutter aussi contre le centre et la droite macroniste, largement coupables d'avoir placé l'extrême droite aux portes du pouvoir, nous nous sommes engagés dans le nouveau front populaire. C'est par cette union, et son programme qui améliore le quotidien des travailleurs, des retraités et des plus fragiles, pas le compte en banque des milliardaires, que nous ferons reculer les idées de haine. Nous donnerons des perspectives d'avenir à nos enfants sur notre territoire, protégerons le vivant et notre environnement, à commencer par notre baie abîmée par les marées vertes.

La politique ni de gauche, ni de droite de Macron nous a conduit dans la crise démocratique actuelle et la déroute budgétaire. Le 7 Juillet, pour un sursaut républicain, soutenez le front populaire ; seule l'union de la gauche et des écologistes porte l'espoir d'un changement pour le meilleur.

Groupe LANGUEUX EN TRANSITION

Laurence Levée et Yann Hamon

Au nom de la liberté d'expression, le Maire, en sa qualité de directeur de la rédaction, publie cette expression politique. Il tient, toutefois, à souligner que les deniers publics n'ont pas pour objet de financer la campagne électorale d'un des auteurs de cette expression.

Bal et feu d'artifice

à

Langueux

*Buvette &
restauration
sur place*

SAMEDI

13

JUILLET

2024



Esplanade du
Grand-Pré

19^h > 1^h : Bal populaire
23^h15 : Feu d'artifice

+ INFOS :
www.langueux.fr

Ville de
Langueux 